

ACADEMIES DU GROUPEMENT EST

CONCOURS EXTERNE DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF  
DE L'EDUCATION NATIONALE  
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SESSION 2010

\*\*\*\*\*

EPREUVE D'ADMISSIBILITE N° 2

Durée : 3 heures - Coefficient : 2

\*\*\*\*\*

L'USAGE DE TOUT DICTIONNAIRE EST INTERDIT.  
L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST AUTORISE.

Ce sujet comporte 17 pages numérotées de 1/17 à 17/17 dont 7 pages de questions numérotées de 1/17 à 7/17 et 10 pages de documentation numérotées de 8/17 à 17/17.

**IMPORTANT**

1 - Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez en un autre aux surveillants.

2 - Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie ou des copies mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie ou des copies que vous remettrez en fin d'épreuve (2<sup>ème</sup> partie de la bande en-tête, dans le texte du devoir, en fin de copie, sur les feuilles intercalaires) entraînera l'annulation de votre épreuve.

3 - SOUS PEINE D'ANNULATION DE VOTRE COPIE, VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT COMPOSER AU TITRE DE L'OPTION QUE VOUS AVEZ CHOISIE LORS DE VOTRE INSCRIPTION AU CONCOURS.

4 - Les candidats ayant choisi l'option « comptabilité et finances » devront agrafer au milieu du bord gauche d'un intercalaire de copie vierge les 4 feuilles du sujet numérotées de 4/17 à 7/17 sur lesquelles ils auront composé en prenant la précaution de les PLACER EN-DESSOUS DES POINTILLES DE LA BANDE EN-TETE et SANS INDIQUER SUR CES FEUILLES NI NOM, NI PRENOM, NI NUMERO DE CANDIDAT.

## **1<sup>ère</sup> PARTIE : QUESTIONS COMMUNES**

I - A partir de l'annexe 1 et de vos expériences personnelles, quels sont les avantages et inconvénients d'Internet ?

II - Comment accompagne-t-on la scolarisation des élèves en situation de handicap (annexe 2) ?

III - En vous appuyant sur l'annexe 3, vous définirez les droits et devoirs des agents du service public en matière de laïcité, notamment dans leurs rapports avec les usagers.

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : QUESTIONS SUR OPTION

### ENJEUX DE LA FRANCE CONTEMPORAINE ET L'UNION EUROPEENNE (Annexes 4, 5 et 6)

- I - Quelles sont les grandes transformations du travail en France depuis 1958 ? (Annexe 4)
- II - Comment les institutions et la vie politique ont été renouvelées en France depuis 1958 ?  
(NB : Les documents ne sont pas à analyser, ils servent de support pour répondre au sujet : Annexe 5)
- III - Quels sont les enjeux posés par l'élargissement de l'Union européenne depuis 1989 ?  
(Annexe 6)

### GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ORGANISATIONS (Annexe 7)

A partir de l'annexe 7 et de vos connaissances personnelles :

- I - Représenter schématiquement le processus de ce recrutement.
- II - Expliquer la composition du coût mensuel d'un salarié évoqué dans l'énoncé.
- III -
  - A - Définir les étapes de la mise en place de la modulation du temps de travail.
  - B - Énoncer les limites rencontrées sur le terrain lors de la mise en œuvre d'un calendrier de modulation du temps de travail.
  - C - Lister les effets qui en résultent pour l'entreprise et pour les salariés.

### COMPTABILITE ET FINANCE (Annexes 8 et 9)

I - Analyse du bilan : Le bilan fonctionnel

Le PCG 1982 a introduit une conception fonctionnelle du bilan. L'objectif n'est pas de déterminer la valeur du patrimoine mais de classer les actifs et les passifs en fonction de leur **destination** et de leur **provenance** par référence à des concepts de « stabilité » et de « durabilité ». Pour cela, il est nécessaire de reclasser certains postes de l'actif et du passif.

A l'aide du bilan comptable (annexe 8) de l'entreprise ACTIVUM au 31/12/2008 :

A - Établir le bilan fonctionnel de l'entreprise au 31/12/2008.



## Bilan fonctionnel

Actif	Montant	%	Passif	Montant	%
<u>Emplois stables</u>			<u>Ressources stables</u>		
<u>Actif circulant</u>			<u>Passif circulant</u>		
- d'exploitation			- d'exploitation		
- hors exploitation			- hors exploitation		
- Trésorerie active			- Trésorerie passive		
<b>Total général</b>			<b>Total général</b>		

B - Déterminer puis commenter :

- 1/ le Fonds de Roulement net global (FRNG),
- 2/ le Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (BFRE),
- 3/ le Besoin en Fonds de roulement Hors Exploitation (BFRHE),
- 4/ le solde net de trésorerie.

C - Expliquer en quelques lignes les apports du bilan fonctionnel pour les entreprises.

II - Calculer les soldes intermédiaires de gestion de la SA Condorcet à l'aide du compte de résultat en annexe 9.

1- Calculer la marge commerciale de l'entreprise CONDORCET :

Marge commerciale = Ventes de m/ses - Coût d'achat des m/ses vendues		
Éléments	Calculs intermédiaires	Montants
<b>Ventes de marchandises hors taxes</b>		
<b>(-) Coût d'achat des marchandises vendues</b>		
⇒ Achats de marchandises		
⇒ Variation de stock de marchandises		
<b>Marge commerciale</b>		

2- Calculer la Production de l'entreprise CONDORCET :

Production de l'exercice = Production vendue ± Production stockée + Production immobilisée		
Éléments	Calculs intermédiaires	Montants
<b>Production vendue</b>		
<b>(+) Production stockée</b>		
<b>(+) Production immobilisée</b>		
<b>Production de l'exercice</b>		

3- Calculer la Valeur Ajoutée de l'entreprise CONDORCET :

Valeur ajoutée = Production de l'exercice + Marge commerciale - Consommations exercice provenance tiers		
Éléments	Calculs intermédiaires	Montants
<b>Marge commerciale)</b>		
<b>(+) Production de l'exercice</b>		
<b>(-) Consommations intermédiaires en provenance des tiers</b>		
⇒ Achats de matières premières et autres approvisionnements		
⇒ Variation de stock de matières premières et approvisionnements		
⇒ Autres achats et charges externes		
<b>Valeur ajoutée</b>		

4- Calculer l'Excédent Brut (ou insuffisance) d'Exploitation de l'entreprise CONDORCET :

Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée + Subvention d'exploitation - Impôts, Taxes - Charges personnel		
Éléments	Calculs intermédiaires	Montants
Valeur ajoutée		
(-) Impôts, taxes et versements assimilés		
(-) charges de personnel		
<b>E.B.E ou insuffisance brute d'exploitation</b>		

5- Calculer le Résultat d'Exploitation de l'entreprise CONDORCET :

Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation + Reprises sur charges et transferts + autres produits - Dotations aux amortissements et aux provisions - autres charges	
Éléments	Montants
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	
(+) Reprises sur amortissements et provisions	
(+) Transferts de charges d'exploitation	
(+) Autres produits de gestion courante	
(-) Dotations aux amortissements et provisions	
(-) Autres charges de gestion	
<b>Résultat d'exploitation</b>	

6- Calculer le Résultat Courant de l'entreprise CONDORCET :

Résultat courant avant impôts = Résultat d'exploitation + Produits financiers - Charges financières	
Éléments	Montants
<b>Résultat d'exploitation</b>	
(+) Produits financiers	
(-) Charges financières	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	

7- Calculer le Résultat Exceptionnel de l'entreprise CONDORCET :

Résultat exceptionnel = Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	
Éléments	Montants
<b>Produits exceptionnels</b>	
(-) Charges exceptionnelles	
<b>Résultat exceptionnel</b>	

8- Calculer le Résultat de l'Exercice de l'entreprise CONDORCET :

Résultat d'exercice = Résultat courant avant impôts ± Résultat exceptionnel - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices	
Éléments	Montants
Résultat courant avant impôt	
(+) Résultat exceptionnel	
(-) Participation des salariés	
(-) Impôt sur les bénéfices	
<b>Résultat net de l'exercice</b>	

III - Commenter les soldes 3, 4 et 5 ainsi que les raisons pour lesquelles ce sont des indicateurs macro-économiques majeurs ?

## PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

(Annexes 10, 11 et 12)

I - A partir de l'annexe 10, vous répondrez aux questions suivantes :

A - Qu'est ce que la balance commerciale d'un pays ?

B - Selon vous, quel(s) pays tire(nt) particulièrement avantage des échanges internationaux de marchandises en 2008 ? Justifier votre point de vue.

II - A partir de l'annexe 11, vous répondrez aux questions suivantes :

A - Par quel instrument une banque centrale peut-elle réguler la création monétaire ?

B - Expliquer l'annexe 11.

C - Expliquer l'utilisation de cet instrument en vous plaçant d'abord du point de vue d'un agent économique « ménage », puis d'un agent économique « entreprise ».

III - A partir des graphiques de l'annexe 12 et après avoir rappelé le mécanisme de la formation de la dette publique française, vous analyserez son évolution et en expliquerez les conséquences.

## ANNEXE 1

A propos de l'Internet, Alain FINKIELKRAUT et Paul SORIANO citent cette phrase d'un rabbin du Talmud :

« Ce qui importe le plus, c'est de transformer son miroir en une fenêtre sur la vie » et ils en tirent cette conséquence : « Nous avons, pour notre part, transformé nos fenêtres en écrans et de ces écrans, notre droit à la manipulation illimitée est en train de faire inexorablement des miroirs. »

## ANNEXE 2

« Largement commenté, souvent mal interprété, l'article 19 de la loi du 11 février 2005 constitue l'élément-clé à partir duquel doivent se décliner les conditions dans lesquelles notre pays doit désormais prendre en compte l'exigence de scolarisation des enfants porteurs de handicap et la non moins impérieuse nécessité qu'elle respecte l'enfant dans sa différence au travers de l'indispensable définition préalable du projet de vie et du projet personnalisé de scolarisation qui en découle. »

Guy GEOFFROY

Député de Seine-et-Marne

Parlementaire en mission 27 avril - 26 octobre 2006

# CHARTRE de la laïcité

## DANS LES SERVICES PUBLICS

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle garantit des droits égaux aux hommes et aux femmes et respecte toutes les croyances.

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, notamment religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

La liberté de religion ou de conviction ne peut recevoir d'autres limitations que celles qui sont nécessaires au respect du pluralisme religieux, à la protection des droits et libertés d'autrui, aux impératifs de l'ordre public et au maintien de la paix civile.

La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes dans les conditions fixées par la loi du 9 décembre 1905.

### **LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC**

Tous les usagers sont égaux devant le service public.

Les usagers des services publics ont le droit d'exprimer leurs convictions religieuses dans les limites du respect de la neutralité du service public, de son bon fonctionnement et des impératifs d'ordre public, de sécurité, de santé et d'hygiène.

Les usagers des services publics doivent s'abstenir de toute forme de prosélytisme.

Les usagers des services publics ne peuvent récuser un agent public ou d'autres usagers, ni exiger une adaptation du fonctionnement du service public ou d'un équipement public. Cependant, le service s'efforce de prendre en considération les convictions des usagers dans le respect des règles auquel il est soumis et de son bon fonctionnement.

Lorsque la vérification de l'identité est nécessaire, les usagers doivent se conformer aux obligations qui en découlent.

Les usagers accueillis à temps complet dans un service public, notamment au sein d'établissements médico-sociaux, hospitaliers ou pénitentiaires ont droit au respect de leurs croyances et peuvent participer à l'exercice de leur culte, sous réserve des contraintes découlant des nécessités du bon fonctionnement du service.

### **LES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**

Tout agent public a un devoir de stricte neutralité. Il doit traiter également toutes les personnes et respecter leur liberté de conscience.

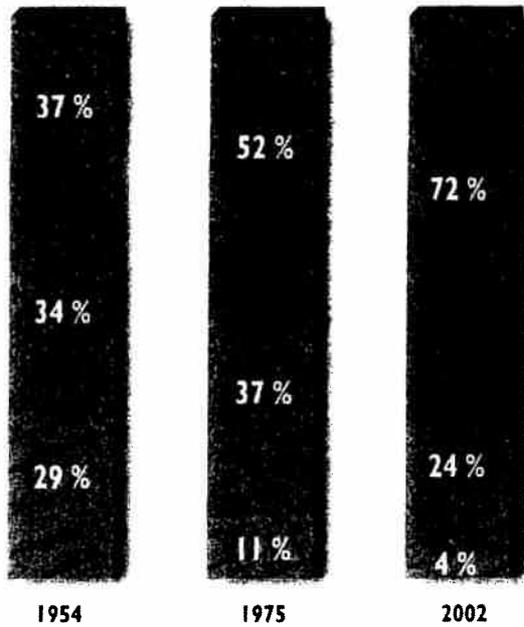
Le fait pour un agent public de manifester ses convictions religieuses dans l'exercice de ses fonctions constitue un manquement à ses obligations.

Il appartient aux responsables des services publics de faire respecter l'application du principe de laïcité dans l'enceinte de ces services.

La liberté de conscience est garantie aux agents publics. Ils bénéficient d'autorisations d'absence pour participer à une fête religieuse dès lors qu'elles sont compatibles avec les

## ANNEXE 4

En % de la population active

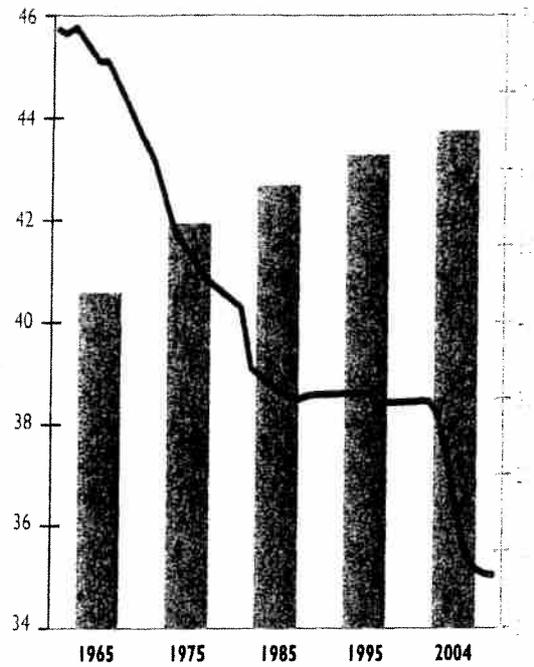


 Secteur primaire (agriculture)  
 Secteur secondaire (industrie)  
 Secteur tertiaire (services)

**1** L'évolution de la population active par secteur d'activités

Durée hebdomadaire du travail (en heures)

Taux de départ en vacances des Français (en %)



Sources : INSEE, enquêtes sur les conditions de vie et DARES.

**2** L'évolution de la durée de travail et de l'accès aux vacances

## ANNEXE 5

### **Texte de la présentation de la constitution par le général de Gaulle.**

« Qu'il existe, au-dessus des luttes politiques, un arbitre national, élu par les citoyens qui détiennent un mandat public, chargé d'assurer le fonctionnement régulier des institutions, ayant le droit de recourir au jugement du peuple souverain, répondant, en cas d'extrême péril, de l'indépendance, de l'honneur, de l'intégrité de la France et du salut de la République. Qu'il existe un gouvernement qui soit fait pour gouverner, à qui on en laisse le temps et la possibilité, qui ne se détourne pas vers autre chose que sa tâche, et qui, par là mérite l'adhésion du pays. Qu'il existe un Parlement destiné à représenter la volonté politique de la nation, à voter les lois, à contrôler l'exécutif, sans prétendre sortir de son rôle. Que gouvernement et Parlement collaborent mais demeurent séparés quant à leurs responsabilités et qu'aucun membre de l'un ne puisse, en même temps, être membre de l'autre. Telle est la structure équilibrée que doit revêtir le pouvoir. »

*Charles de Gaulle, discours du 4 septembre 1958, prononcé place de la République, Paris.*

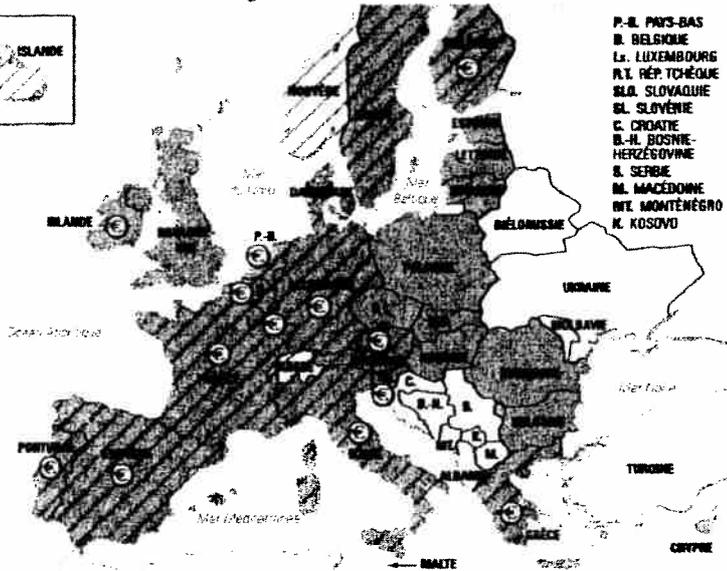
### **Jacques Chirac défend la dissuasion nucléaire**

« Fondée sur le droit, appuyée sur une défense plus mobile, plus collective et plus européenne, notre sécurité est et sera avant tout garantie par la dissuasion nucléaire. [...] La dissuasion nucléaire est au cœur des moyens qui permettent à la France d'affirmer le principe d'autonomie stratégique dont découle notre politique de défense. Elle est aujourd'hui, grâce aux efforts consentis de manière continue par le Général de Gaulle, un fondement essentiel de notre sécurité et elle le restera, à mon sens, pendant de longues années encore. [...] Notre dissuasion garantit, en premier lieu, que la survie de la France ne sera jamais mise en cause par une puissance militaire majeure animée d'intentions hostiles et prête à recourir à tous les moyens pour les concrétiser. Alors même que des arsenaux considérables existent encore ou se développent dans diverses parties du monde, cette garantie reste pour nous fondamentale ; La dissuasion doit également nous permettre de faire face aux menaces que pourraient faire peser sur nos intérêts vitaux des puissances régionales dotées d'armes de destruction massive. »

*Discours de Jacques Chirac, président de la République, devant l'institut des hautes études de défense nationale (IH DEN). 8 juin 2001*

# ANNEXE 6

## 3 La zone euro/Schengen



- P.-B. PAYS-BAS
- B. BELGIQUE
- L. LUXEMBOURG
- R.T. RÉP. TCHÈQUE
- S.L. SLOVAQUIE
- SL. SLOVÉNIE
- C. CROATIE
- B.-H. BOSNIE-HERZÉGOVINE
- S. SERBIE
- M. MACÉDOINE
- M.T. MONTÉNÉGRO
- K. KOSOVO

### 1 - L'UE à 27

Les 27 pays membres

### 2 - L'espace Schengen de la libre circulation des personnes

Pays membres de l'espace Schengen

Islande, Norvège, Suède, Finlande, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Allemagne, France, Autriche, Italie, Grèce, Espagne, Portugal

### 3 - L'espace de la zone Euro, la monnaie unique

Pays appartenant à la zone Euro

Finlande, Irlande, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Allemagne, France, Autriche, Slovaquie, Italie, Grèce, Espagne, Portugal

1 000 km

## ANNEXE 7

Imaginons qu'une organisation souhaite recruter un cadre moyen dont le salaire annuel brut est de 40 000€.

Pour cela, elle a recours à une petite annonce publiée 4 fois dans un quotidien régional. Le responsable du recrutement et le responsable hiérarchique du poste à pourvoir ont travaillé chacun 1 heure pour finaliser le besoin et l'annonce.

A la suite de la publication de l'annonce, l'organisation reçoit 120 candidatures triées par le responsable du recrutement. Celui-ci passe en moyenne 5 mn par candidature. Les candidats non retenus recevront une lettre précisant le motif de ce refus.

Le premier tri effectué, 15 candidats seront reçus pour un entretien d'une heure avec le responsable du recrutement.

Après ce premier entretien, 5 candidats rencontreront individuellement le responsable hiérarchique du poste à pourvoir pendant 1 heure.

Enfin, 2 candidats seront sélectionnés pour passer un entretien final d'une heure avec le responsable du recrutement et le supérieur hiérarchique.

Avant ce dernier entretien, les candidats devront passer ensemble un test de mise en situation d'une heure nécessitant la présence de 3 personnes salariées : une secrétaire, le responsable du recrutement et le responsable hiérarchique du poste.

Informations complémentaires :

- Le coût de parution d'une annonce le samedi, haut. 85mm x 120mm = 900€,
- Mailing des refus, coût matériel et humain : 3€/candidat,
- Coût mensuel des salariés (base : 155,66h/mois) : d'une secrétaire (2744€), d'un responsable du recrutement (5488€) et du responsable hiérarchique (6040€)

## ANNEXE 8

Bilan comptable de l'entreprise ACTIVUM au 31/12/2008 en KE					
Actif			Passif		
Eléments	Brut	Amortissements et provisions	Net	Eléments	Montant
Immobilisations incorporelles				Capitaux propres	
Frais d'établissement	100	20	80	Capital social	50 000
Fonds commercial	50 000		50 000	Réserve légale	450
Immobilisations corporelles				Report à nouveau	60
Constructions	60 000	20 000	40 000	Résultat de l'exercice	1 000
Installations techniques	40 000	10 000	30 000	Total (I)	51 510
Autres immobilisations corporelles	10 000	4 000	6 000	Provisions pour risques et charges	
Immobilisations financières				Provisions pour risques	1 000
Autres participations	2 000		2 000	Provisions pour charges	400
Prêts	1 500		1 500	Total (II)	1 400
Total (I)	163 600	34 020	129 580	Dettes	
Actif circulant				Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	68 600
Stocks				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 000
Matières premières	6 000		6 000	Dettes fiscales et sociales	1 320
Marchandises	5 000		5 000	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (2)	41 000
Créances				Autres dettes (2)	5 700
Clients et comptes rattachés	46 000	800	45 200	Compte de régularisation	
Créances divers (2)	1 200		1 200	Produits constatés d'avance	100
Divers				Total (III)	136 720
Valeurs mobilières de placement	1 800		1 800		
Disponibilités	800		800		
Compte de régularisation					
Charges constatées d'avance	50		50		
Total (II)	60 850	800	60 050		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>224 450</b>	<b>34 820</b>	<b>189 630</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189 630</b>

## ANNEXE 9

Société CONDORCET

CHARGES (hors taxes)	Exercice N		PRODUITS (hors taxes)	Exercice N	
		Totaux			Totaux
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
<b>Coût d'achat des marchandises vendues</b>		<b>2 600</b>	Ventes de marchandises	3 600	<b>3 600</b>
Achats de marchandises	2 800		Production vendue		<b>16 400</b>
Variation des stocks de marchandises	-200		Ventes	16 400	
<b>Consommations en provenance des tiers</b>		<b>7 030</b>	Travaux		
Achats stockés d'approvisionnements			Prestations de services		
- matières premières	3 700		<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>		<b>20 000</b>
- autres approvisionnements	600		<i>dont à l'exportation :</i>		
Variation des stocks d'approvisionnement	200		Production stockée		300
Achats de sous-traitances			En cours de production de biens	200	
Achats non stockés matières et fourn.	930		En cours de production de services		
Services extérieurs			Produits	100	
- personnel extérieur	300		Production immobilisée		0
- loyers en crédit-bail			Subventions d'exploitation		0
- autres	1 300		Reprises sur provisions (et amo)	100	<b>100</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		<b>400</b>	Transferts de charges	750	<b>750</b>
Sur rémunérations					
Autres	400				
<b>Charges de personnel</b>		<b>7 500</b>			
Salaires et traitements	5 000				
Charges sociales	2 500				
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>		<b>1 850</b>			
sur immobilisations : dot aux amo	1 350				
sur immobilisations : dot aux prov					
sur actif circulant : dot aux prov	200				
pour risques et charges : dot aux prov	300				
<b>Autres charges</b>			<b>Autres produits</b>		
<b>Charges financières</b>		<b>1 550</b>	<b>Produits financiers</b>		<b>200</b>
Dotations aux amo et aux prov			De participations		
Intérêts et charges assimilées	1 550		D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	200	
			Autres intérêts et produits assimilés		
Différences négatives de change			Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
Charges nettes sur cessions de VMP			Différences positives de change		
			Produits nets sur cessions de V.M.P.		
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>300</b>	<b>Produits exceptionnels</b>		<b>270</b>
Sur opérations de gestion	200		Sur opérations de gestion	70	
Sur opérations en capital			Sur opérations en capital :		
-Valeurs comptables des éléments immobilisés et financiers cédés	100		- produits cessions d'éléments d'actif	200	
- Autres			- subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice		
Dotations aux amortissements et aux provisions :			- autres		
- dotations aux provisions réglementées			Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		
- dotations aux amo et autres prov					
<b>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise</b>					
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	130	<b>130</b>			
<b>Solde créditeur = bénéfice</b>		<b>260</b>	<b>Solde débiteur = perte</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>21 620</b>	<b>TOTAL</b>		<b>21 620</b>

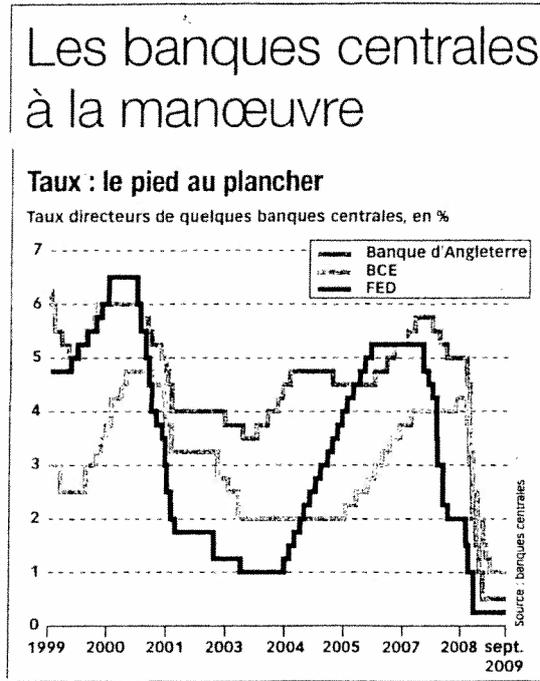
## ANNEXE 10

Pour cette question : « value » = valeur ; « exporters » = exportateurs ; « importers » = importateurs ; « germany » = Allemagne, etc ,....

Principaux exportateurs et importateurs participant au commerce mondial des marchandises en 2008. Données exprimées en milliards de dollars.  
 Document tiré des statistiques du commerce international de l'OMC, 2009

Exporters	Value	Importers	Value
Germany	1461,9	United States	2169,5
China	1428,3	Germany	1203,8
United States	1287,4	China	1132,5
Japan	782,0	Japan	762,6
Netherlands	633,0	France	705,6
France	605,4	United Kingdom	632,0
Italy	538,0	Netherlands	573,2
Belgium	475,6	Italy	554,9
Russian Federation	471,6	Belgium	469,5
United Kingdom	458,6	Korea, Republic of	435,3

## ANNEXE 11

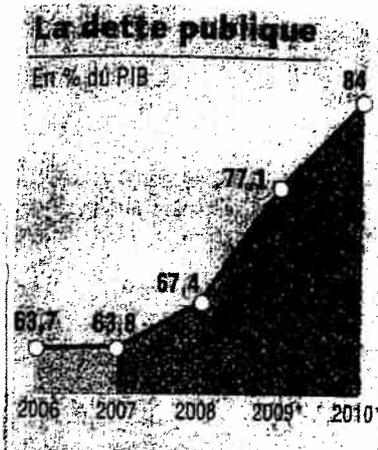


ALTERNATIVES

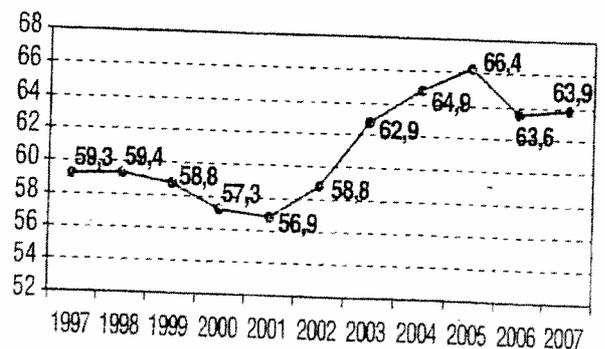
ECONOMIQUES

(4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2009)

## ANNEXE 12



### Dette publique en % du PIB



\* Prévisions

Les échos du 6 et 7 novembre 2009

Problèmes économiques, n° 2956, 15 octobre 2008